

CA de Longwy (Siren: 245400262)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

re juridique Communauté d'agglomération (CA)	
Commune siège	Longwy
Arrondissement	Briey
Département	Meurthe-et-Moselle
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	27/11/1960
Date d'effet	28/11/1960

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Serge DE CARLI

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	CS 11432
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	54414 LONGWY CEDEX
Téléphone	03 82 26 03 00
Fax	03 82 26 03 01
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	63 191	

Densité moyenne 363,00

Périmètre

Nombre total de communes membres : 21

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
54	Chenières (215401274)	648
54	Cons-la-Grandville (215401373)	534
54	Cosnes-et-Romain (215401381)	2 772
54	Cutry (215401514)	1 066
54	Fillières (215401944)	520
54	Gorcy (215402348)	2 861
54	Haucourt-Moulaine (215402546)	3 360
54	Herserange (215402611)	4 440
54	Hussigny-Godbrange (215402702)	3 696
54	Laix (215402900)	212
54	Lexy (215403148)	3 849
54	Longlaville (215403213)	2 391
54	Longwy (215403239)	15 003
54	Mexy (215403676)	2 360
54	Mont-Saint-Martin (215403825)	9 066
54	Morfontaine (215403858)	1 113
54	Réhon (215404518)	3 896
54	Saulnes (215404930)	2 450
54	Tiercelet (215405259)	669
54	Ugny (215405374)	733
54	Villers-la-Montagne (215405754)	1 552

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 38

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)

Production d'eau potable, traitement, transport et livraison en gros, à titre permanent ou de secours.

- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Collecte des déchets - Mise en oeuvre d'une collecte sélective.

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2021

- Autres actions environnementales

Gestion des eaux pluviales.

Sanitaires et social

- Action sociale

Garantir les emprunts de l'association Alpha Santé. Garantir les emprunts de l'association hospitalière du bassin de Longwy. La CC peut confier à tous organismes, dont l'agence d'urbanisme de Lorraine-Nord, la tâche d'apprécier l'ampleur et les caractéristiques des mutations sociales et de mieux mesurer leurs effets sur la population.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élementaire et élément Gestion de l'école de plein air de Haucourt-Moulaine, établissement destiné à l'accueil de jeunes en dificulté.
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

La CC peut accompagner l'État, la Région, les chambres consulaires pour toute initiative destinée à développer l'enseignement supérieur et la recherche sur le territoire intercommunal.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Initiation théâtrale - Manifestations musicales et théâtrales - Éducation musicle

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Création de ZAD. Création et réalisation de ZAC ou de lotissements à usage d'activités. Réalisations d'opérations immobilières (construction et gestion) sur les ZAC ou lotissements à usage d'activités.
- Constitution de réserves foncières

Réalisations d'opérations immobilières (acquisition) sur les ZAC ou lotissements à usage d'activités.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme
- La communauté de communes est compétente en matière d'urbanisme prévisionnel et opérationnel. Elaboration de charte d'agglomération. La charte d'agglomération définit les perspectives de développement de l'agglomération et les programmes d'action correspondants. Elle détermine l'affectation des différents espaces ; elle récise les besoins en matière d'équipements publics et de voirie intercommunale.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Réalisation de nouveaux sentiers de randonnée et suivi des sentiers de randonnée.

- Parcs de stationnement

Développement touristique

Intercommunalité Mise à jour le 01/01/2021

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
- Représentation à l'office du tourisme par deux délégués. Subvention annuelle versée à l'office du tourisme pour financer des actions d'animation touristique Réalisation de topo-guides.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

Elaboration de programmes locaux de l'habitat tels qu'institués par la loi du 7 janvier 1983.

- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Infrastructures

- Pistes cyclables

Autres

- Service public de défense extérieure contre l'incendie

Substitution aux communes membres pour la contribution financière dite "contingent incendie" au SDIS.

- NTIC (Internet, câble...)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Création et gestion des aires de stationnement des gens du voyage

- Archives

Préservation et mise en valeur des archives de la sidérurgie et des mines de fer ayant existé sur le territoire intercommunal.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
54	SM du SCOT Nord Meurthe-et-Mosellan (200021806)	SM fermé	156 531
57	Pôle Métropolitain Frontalier du Nord Lorrain (200085363)	Pôle métrop.	346 160
08	Etablissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (250802295)	SM ouvert	398 004
54	SM départemental d'assainissement non collectif de Meurthe et Moselle (255403685)	SM fermé	184 467
54	SM intercommunal des transports de l'agglomération de Longwy (200071694)	SM fermé	67 466
54	SM de traitement des ordures ménagères de la région de Villerupt (255401333)	SM fermé	122 397

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)